# Rapport d'analyse

**Identification du flux :** 2023- 086030- 167- 00- 01- -2023/4/13-16:39:29 Mairie de VICQ SUR GARTEMPE- Principal- 2023- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

# **Anomalie(s) rencontrée(s):**

**Contrôle:** FCT\_ASPECT\_REGLEMENTAIRE\_RAR\_ORDRE - Veuillez vérifier les lignes budgétaires suivantes qui ne respectent pas cette régle : **Règle fonctionnelle:** Les articles utilisés en ordre (68x, 78x...) ne peuvent pas avoir de restes à réaliser.

1 erreur

• Les lignes budgétaires avec la nature 2111 utilisée en ordre doivent être corrigées.

Contrôle: FCT\_ASPECT\_REGLEMENTAIRE\_NATURE - Contrôle de l'utilisation du plan de compte règlementaire nature au niveau requis.

Règle fonctionnelle: Les articles nature utilisés Nature/@V doivent être présents dans le plan de compte règlementaire. L'utilisation (dépense/recette, réel/ordre) de l'article doit permettre de le rattacher à un chapitre.

44 erreurs

- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 2128, avec CodRD=D et OpBudg=1 (0 pour réel, 1 pour ordre) et TypOpBudg 2 (1 intérieur section, 2 entre section)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 21318, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6135, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6184, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6188, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6226, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6232, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6247, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6261, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6262, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6332, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6336, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6338, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 63512, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)

- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 63513, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6451, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6453, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6454, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6455, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6456, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6458, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6475, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6488, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6512, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6531, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6533, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6535, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6574, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 65888, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6615, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6711, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6811, avec CodRD=D et OpBudg=1 (0 pour réel, 1 pour ordre) et TypOpBudg 2 (1 intérieur section, 2 entre section)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 7391171, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 739223, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 70323, avec CodRD=R et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 7083, avec CodRD=R et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 722, avec CodRD=R et OpBudg=1 (0 pour réel, 1 pour ordre) et TypOpBudg 2 (1 intérieur section, 2 entre section)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 73224, avec CodRD=R et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 7343, avec CodRD=R et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 7411, avec CodRD=R et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 74121, avec CodRD=R et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 7768, avec CodRD=R et OpBudg=1 (0 pour réel, 1 pour ordre) et TypOpBudg 2 (1 intérieur section, 2 entre section)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 7788, avec CodRD=R et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 7817, avec CodRD=R et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

# Mairie de VICQ SUR GARTEMPE : Mairie de VICQ SUR GARTEMPE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21860288600077

POSTE COMPTABLE: CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M. 57

Budget primitif Voté par nature

BUDGET: Principal (3)

**ANNEE 2023** 

<sup>(1)</sup> Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# **Sommaire**

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité  A2.932 - Fonction 2 - Fonction professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	J
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	40
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de converture	47

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	49
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	50
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
B3.1 - Etat des provisions constituées	52
B3.2 - Etalement des provisions	54
B4 - Etat des charges transférées	55
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	56
B6 - Prêts	57
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	58
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	59
B7.3 - Etat des emprunts garantis	60
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	61
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	62
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	63
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	64
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	65
B9 - Etat du personnel	67
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	70
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	71
B11.2 - Liste des établissements publics créés	72
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	73
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	74
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	75
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	77
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	78
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	79
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	80
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	82

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

 $Conformément \ {\tt \`a} \ {\tt l'instruction} \ {\tt budg\'etaire} \ {\tt et} \ {\tt comptable}, \ {\tt il} \ {\tt convient} \ {\tt de} \ {\tt mentionner} \ {\tt que}:$ 

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	614

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	512544,00

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	828,26
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	893,70
3	Dépenses d'équipement brut / population	32,32
4	Encours de dette / population (2) (3)	610,16
5	DGF / population	165,30
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,5094
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	1,0197
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,0400
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,6827
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,0700

<sup>(1)</sup> A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

<sup>(3)</sup> L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

<sup>(4)</sup> Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
  - Fonctionnement : 7,50 %
  - Investissement: 7.50%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.
- VII Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	466 142,60	527 443,05	123 587,42	A1 184 887,87
Investissement	170 642,56	143 695,95	(3) 21 935,78	A2 -5 010,83
Fonctionnement	295 500,04	383 747,10	(4) 101 651,64	A3 189 898,70

	RESTES A REALISER N-1					
		Dépenses	Recette	es		Solde (B)
TOTAL des RAR	l + II	1 120,00	III + IV	0,00	B1	-1 120,00
Investissement	!	1 120,00	Ш	0,00	B2	-1 120,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	183 767,87
Investissement	A2 + B2	-6 130,83
Fonctionnement	A3 + B3	189 898,70

<sup>(1)</sup> État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<sup>(2)</sup> Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

<sup>(3)</sup> Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

<sup>(4)</sup> Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)** 

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	STISSEMENT - TOTAL	(I) 1 120,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	560,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)** 

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVE	STISSEMENT - TOTAL	(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	Α

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	74 670,00	84 545,11
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	560,00	0,00
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 9 315.11	(si solde positif)
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	84 545,11	84 545,11
8-		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	568 043,00	565 047,50
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
	002 Resultat de fonctionnement reporte (1)	0,00	213 444,54
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	568 043,00	778 492,04
	TOTAL DU BUDGET (4)	652 588,11	863 037,15

<sup>(1)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
- (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	204) (y compris opérations) (3)		·	,	,	
204	Subventions d'équipement versées (y	1 910,00	0,00	1 910,00	1 910,00	1 910,00
	compris opérations) (3) (8)					
21	Immobilisations corporelles (y compris	9 063,12	560,00	19 050,00	19 050,00	19 610,00
	opérations) (3)		,	,	,	
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation (y compris opérations) (3)	-,	-,	-,	-,	-,-
	(4)					
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	(y compris opérations) (3)	-,	-,	-,	-,	-,-
Total de	es dépenses d'équipement	10 973,12	560,00	20 960,00	20 960,00	21 520,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	161 715,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
.0	(BA,régie) (5)		·	,	,	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	es dépenses financières	161 715,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	de tiers (6)	-,	-,	-,	-,	-7
Total de	es dépenses réelles d'investissement	172 688,12	560,00	71 960,00	71 960,00	72 520,00
		-	·	· · ·	-	·
040	Opérations ordre transf. entre	3 310,00		2 710,00	2 710,00	2 710,00
0.10	sections (7)			-,	-,	,
041	Opérations patrimoniales (7)	149.00		0,00	0,00	0.00
		3 459,00		2 710,00	2 710,00	2 710,00
l otal de	es dépenses d'ordre d'investissement	3 459,00		2 7 10,00	2 7 10,00	2 7 10,00
	TOTAL	176 147,12	560,00	74 670,00	74 670,00	75 230,00
	IUIAL	110 171,12	300,00	14 010,00	1 4 010,00	+
		D	001 SOLDE D'EXECU	TION NEGATIF REPO	ORTE OU ANTICIPE	9 315,1
						=

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

84 545,11

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<sup>(5)</sup> A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

<sup>(6)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

<sup>(7)</sup> DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

<sup>(8)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	21 381,10	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
	le 138) (3)					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'équipement	21 381,10	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf	19 040,00	0,00	4 550,00	4 550,00	4 550,00
	1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	9 875,11	9 875,11	9 875,11
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	180,00	0,00	180,00	180,00	180,00
Total de	es recettes financières	119 220,00	0,00	14 605,11	14 605,11	14 605,11
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	(9)					
Total de	es recettes réelles d'investissement	140 601,10	0,00	26 605,11	26 605,11	26 605,11

Total d	es recettes d'ordre d'investissement	115 810,24	57 940,00	57 940,00	57 940,00
041	sections (10) (11) Opérations patrimoniales (10)	149,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre	1 910,00	1 910,00	1 910,00	1 910,00
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	113 751,24	56 030,00	56 030,00	56 030,00

TOTAL	256 411,34	0,00	84 545,11	84 545,11	84 545,11

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 84 545,11

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

55 230,00

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- $(10)\; DF\; 023 = RI\; 021\; ;\; DI\; 040 = RF\; 042\; ;\; RI\; 040 = DF\; 042\; ;\; DI\; 041 = RI\; 041.$
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		DEPENSES	DE FONCTION	NEMENT		
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	128 490,00	0,00	160 090,00	160 090,00	160 090,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	179 141,40	0,00	259 100,00	259 100,00	259 100,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	975,00	975,00	975,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	14 672,00	0,00	82 038,00	82 038,00	82 038,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les dépenses de gestion courante	322 303,40	0,00	502 203,00	502 203,00	502 203,00
66	Charges financières	10 000,00	0,00	7 400,00	7 400,00	7 400,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	les dépenses réelles de	332 803,40	0,00	510 103,00	510 103,00	510 103,00
	onnement					
		<del>-</del>				
023	Virement à la section d'investissement (4)	113 751,24		56 030,00	56 030,00	56 030,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		1 910,00	1 910,00	1 910,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	les dépenses d'ordre de onnement	113 751,24		57 940,00	57 940,00	57 940,00
		•				
	TOTAL	446 554,64	0,00	568 043,00	568 043,00	568 043,00
		•				+
			D	002 RESULTAT REPO	ORTE OU ANTICIPE	0,00
						=
			TOTAL DES DEPENS	SES DE FONCTIONNI	EMENT CUMULEES	568 043,00

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(4)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

<sup>(5)</sup> Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	26 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 400,00	0,00	3 750,00	3 750,00	3 750,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	17 215,00	0,00	38 215,00	38 215,00	38 215,00
731	Fiscalité locale	251 420,00	0,00	325 000,00	325 000,00	325 000,00
74	Dotations et participations (3)	30 008,00	0,00	138 869,00	138 869,00	138 869,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	25 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
Total d	es recettes de gestion courante	351 043,00	0,00	561 834,00	561 834,00	561 834,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	3,50	3,50	3,50
77	Produits spécifiques (3)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles de fonctionnement	351 543,00	0,00	562 337,50	562 337,50	562 337,50
042	Opérations ordre transf. entre	0,00		2 710,00	2 710,00	2 710,00

	es recettes d'ordre de nnement	0,00	2 710,00	2 710,00	2 710,00
043	sections (4) (5)  Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre	0,00	2 710,00	2 710,00	2 710,00

TOTAL	351 543,00	0,00	565 047,50	565 047,50	565 047,50
1 7 1 1 1 2					

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 213 444,54

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 778 492,04

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	55 230,00
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

=

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

 $<sup>(4) \</sup> DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$ 

<sup>(5)</sup> Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

<sup>(6)</sup> Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)** 

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement (3) Provisions pour risques et charges (4)	0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	51 000,00	0,00	51 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	1 910,00	0,00	1 910,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	19 610,00	800,00	20 410,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		1 910,00	1 910,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	72 520,00	2 710,00	75 230,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE   9 315,11		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	9 315,11
--	--	---	----------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 84 545.11

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)** 

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	160 090,00		160 090,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	259 100,00		259 100,00
014	Atténuations de produits	975,00		975,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 6586	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9) Frais fonctionnement des groupes d'élus	82 038,00 0,00	0,00	82 038,00 0,00
66	Charges financières	7 400,00	0,00	7 400,00
67	Charges spécifiques (9)	500,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	1 910,00	1 910,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		56 030,00	56 030,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	510 103,00	57 940,00	568 043,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	00,0

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	568 043.00
TOTAL DES DEFENSES DE FONCTIONNEMENT COMOLLES	300 043,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(5)</sup> Hors chapitres opérations.

<sup>(6)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 550,00	0,00	4 550,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	12 000,00	0,00	12 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 910,00	1 910,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		56 030,00	56 030,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	180,00		180,00
	Recettes d'investissement – Total	16 730,00	57 940,00	74 670,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	9 875,11
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	84 545,11

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	29 000,00		29 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 750,00		3 750,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		800,00	800,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	38 215,00		38 215,00
731	Fiscalité locale	325 000,00		325 000,00
74	Dotations et participations (8)	138 869,00		138 869,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	27 000,00	0,00	27 000,00
76	Produits financiers	3,50	0,00	3,50
77	Produits spécifiques (8)	500,00	1 910,00	2 410,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	562 337,50	2 710,00	565 047,50

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	213 444,54
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	778 492,04

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	Α

## **DEPENSES**

	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	176 147,12	560,00	0,00	74 670,00	74 670,00	0,00	74 670,00	75 230,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	1 910,00	0,00	0,00	1 910,00	1 910,00	0,00	1 910,00	1 910,00
21	Immobilisations corporelles	4 880,00	560,00	0,00	19 050,00	19 050,00	0,00	19 050,00	19 610,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	4 183,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'équipement	10 973,12	560,00	0,00	20 960,00	20 960,00	0,00	20 960,00	21 520,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	161 715,00	0,00		51 000,00	51 000,00		51 000,00	51 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total	des dépenses financières	161 715,00	0,00	0,00	51 000,00	51 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	172 688,12	560,00	0,00	71 960,00	71 960,00	0,00	71 960,00	72 520,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	3 310,00			2 710,00	2 710,00		2 710,00	2 710,00
041	Opérations patrimoniales (7)	149,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre	3 459,00			2 710,00	2 710,00		2 710,00	2 710,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	9 315,11

Total des dépenses d'investissement cumulées	84 545 11
Total des dépenses à investissement cumules	04 040,11

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(2)</sup> Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	Α

# **RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II	III = I + II
	TOTAL	256 411,34	0,00	74 670,00	74 670,00	74 670,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	21 381,10	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	166 et 1688 non budgétaire)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'équipement	21 381,10	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	19 040,00	0,00	4 550,00	4 550,00	4 550,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	166)					
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	180,00	0,00	180,00	180,00	180,00
Total de	s recettes financières	119 220,00	0,00	4 730,00	4 730,00	4 730,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes réelles	140 601,10	0,00	16 730,00	16 730,00	16 730,00
021	Virement de la section de fonctionnement	113 751,24		56 030,00	56 030,00	56 030,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 910,00		1 910,00	1 910,00	1 910,00
041	Opérations patrimoniales (6)	149,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'ordre	115 810,24		57 940,00	57 940,00	57 940,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00

Affectation au compte 1068 (8)	9 875,11

Total des recettes d'investissement cumulées	84 545,11
--	-----------

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			l	budgétaire (3)		II			III = I + II
	TOTAL	176 147,12	560,00	0,00	74 670,00	74 670,00	0,00	74 670,00	75 230,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	1 910,00	0,00	0,00	1 910,00	1 910,00	0,00	1 910,00	1 910,00
2046	Attributions compensation investissement	1 910,00	0,00		1 910,00	1 910,00	0,00	1 910,00	1 910,00
21	Immobilisations corporelles	4 880,00	560,00	0,00	19 050,00	19 050,00	0,00	19 050,00	19 610,00
2111	Terrains nus	565,00	560,00		0,00	0,00	0,00	0,00	560,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00		14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00
2135	Installations générales, agencements	1 320,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00		350,00	350,00	0,00	350,00	350,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	500,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
2183	Matériel informatique	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	495,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	4 183,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses d'équipement	10 973,12	560,00	0,00	20 960,00	20 960,00	0,00	20 960,00	21 520,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	161 715,00	0,00		51 000,00	51 000,00		51 000,00	51 000,00
1641	Emprunts en euros	61 715,00	0,00		51 000,00	51 000,00		51 000,00	51 000,00
166	Refinancement de dette	100 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
26	Participations et créances	0,00	0,00	budgétaire (3) 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	rattachées  Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des	dépenses financières	161 715,00	0,00	0,00	51 000,00	51 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		172 688,12	560,00	0,00	71 960,00	71 960,00	0,00	71 960,00	72 520,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	3 310,00			2 710,00	2 710,00		2 710,00	2 710,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 910,00			1 910,00	1 910,00		1 910,00	1 910,00
198	Neutralisation des amortissements	1 910,00			1 910,00	1 910,00		1 910,00	1 910,00
	Charges transférées (7)	1 400,00			800,00	800,00		800,00	800,00
2135	Installations générales, agencements	1 400,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00			800,00	800,00		800,00	800,00
041	Opérations patrimoniales (8)	149,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2111	Terrains nus	149,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre	3 459,00			2 710,00	2 710,00		2 710,00	2 710,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

<sup>(4)</sup> Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(5)</sup> Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

<sup>(7)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(8)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

<sup>(9)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
126	Ad'Ap		5 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Route de La Roche Posay		31 558,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Plan de Relance Numérique - Ecole		7 062,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	VOIRIE COMMUNALE		886 874,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	, and the second	629 262,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

## (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 132 LIBELLE : Route de La Roche Posay NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSI	ES	1 967,56	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 967,56	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 967,56	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)** 

			(pour imormation)	1010 011001011	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	
Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 133 LIBELLE : Plan de Relance Numérique - Ecole NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

#### **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSI	ES	7 062,36	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 062,36	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	7 062,36	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

|--|

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 73 LIBELLE : VOIRIE COMMUNALE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

#### **DEPENSES**

	-				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSE	ES	620 232,23	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	620 232,23	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	620 232,23	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	36 706,01	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	36 706,01	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	36 706,01	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chap. / art. (1)		RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II	III = I + II
	TOTAL	256 411,34	0,00	74 670,00	74 670,00	74 670,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	21 381,10	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	8 261,10	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	6 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	6 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	ettes d'équipement	21 381,10	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	19 040,00	0,00	4 550,00	4 550,00	4 550,00
10222	FCTVA	17 240,00	0,00	3 550,00	3 550,00	3 550,00
10226	Taxe d'aménagement	1 800,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	180,00	0,00	180,00	180,00	180,00
Total des rece	ettes financières	119 220,00	0,00	4 730,00	4 730,00	4 730,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	ettes réelles	140 601,10	0,00	16 730,00	16 730,00	16 730,00
021	Virement de la section de fonctionnement	113 751,24		56 030,00	56 030,00	56 030,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 910,00		1 910,00	1 910,00	1 910,00
28046	Attributions compensation investissement	1 910,00		1 910,00	1 910,00	1 910,00
041	Opérations patrimoniales (9)	149,00		0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	149,00		0,00	0,00	0,00
Total des rece	ettes d'ordre	115 810,24		57 940,00	57 940,00	57 940,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	В

# **DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	information,	(RAR N-1 +
		précédent (1)		les AE lors de la			dépenses	dépenses	Vote)
				séance			gérées dans le	gérées hors AE	
			ı	budgétaire (2)		II	cadre d'une AE		III = I + II
	TOTAL	446 554,64	0,00	0,00	568 043,00	568 043,00	0,00	568 043,00	568 043,00
011	Charges à caractère général (3)	128 490,00	0,00	0,00	160 090,00	160 090,00	0,00	160 090,00	160 090,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	179 141,40	0,00		259 100,00	259 100,00		259 100,00	259 100,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		975,00	975,00		975,00	975,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	14 672,00	0,00	0,00	82 038,00	82 038,00	0,00	82 038,00	82 038,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses de gestion des services	322 303,40	0,00	0,00	502 203,00	502 203,00	0,00	502 203,00	502 203,00
66	Charges financières	10 000,00	0,00		7 400,00	7 400,00		7 400,00	7 400,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	s dépenses financières	10 500,00	0,00	0,00	7 900,00	7 900,00		7 900,00	7 900,00
Total des	s dépenses réelles	332 803,40	0,00	0,00	510 103,00	510 103,00	0,00	510 103,00	510 103,00
023	Virement à la section d'investissement	113 751,24			56 030,00	56 030,00		56 030,00	56 030,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			1 910,00	1 910,00		1 910,00	1 910,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses d'ordre	113 751,24			57 940,00	57 940,00		57 940,00	57 940,00

0,00	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)
568 043,00	Total des dépenses de fonctionnement cumulées

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(2)</sup> Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

## **RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
<b>-</b>		précédent (1)	I			=   +
<b>!</b>	TOTAL	351 543,00	0,00	565 047,50		565 047,50
013	Atténuations de charges (2)	26 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 400,00	0,00	3 750,00	3 750,00	3 750,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	17 215,00	0,00	38 215,00	38 215,00	38 215,00
731	Fiscalité locale	251 420,00	0,00	325 000,00	325 000,00	325 000,00
74	Dotations et participations (2)	30 008,00	0,00	138 869,00	138 869,00	138 869,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	25 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
Total de	s recettes de gestion des services	351 043,00	0,00	561 834,00	561 834,00	561 834,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	3,50	3,50	3,50
77	Produits spécifiques (2)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	Total des recettes financières		0,00	503,50	503,50	503,50
Total de	s recettes réelles	351 543,00	0,00	562 337,50	562 337,50	562 337,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		2 710,00	2 710,00	2 710,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		2 710,00	2 710,00	2 710,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	213 444.54

Total des recettes de fonctionnement cumulées	778 492,04

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(2)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(3)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

<sup>(4)</sup> Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(5)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(6)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(7)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
			1	séance		П	dans le cadre d'une AE	hors AE	
	TOTAL	446 554,64	0,00	budgétaire (3) 0,00	568 043,00	568 043,00	0,00	568 043,00	III = I + II 568 043,00
011	Charges à caractère général (4)	128 490,00	0,00	0,00	160 090,00	160 090,00	0,00	160 090,00	160 090,00
h	Eau et assainissement	12 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60611 60612	Énergie - Électricité	24 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
60621	Combustibles	9 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
60621	Carburants	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60623	Alimentation	4 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
60623	Fournitures d'entretien	3 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	2 500,00 3 500,00	2 500,00 3 500,00
60632	Fournitures de petit equipement	3 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	900,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6067	Fournitures scolaires	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6068	Autres matières et fournitures	1 700,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
613	Locations	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
		3 390,00	0,00		4 500,00		0,00	4 500,00	4 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 390,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	25 000,00	0,00		21 840,00	21 840,00	0,00	21 840,00	21 840,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	7 500,00	0,00		8 950,00	8 950,00	0,00	8 950,00	8 950,00
6161	Multirisques	5 500,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6168	Autres primes d'assurance	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
618	Divers	0,00	0,00		11 400,00	11 400,00	0,00	11 400,00	11 400,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00		4 600,00	4 600,00	0,00	4 600,00	4 600,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00		6 800,00	6 800,00	0,00	6 800,00	6 800,00
627	Services bancaires et assimilés	700,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	800,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00		3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	179 141,40	0,00		259 100,00	259 100,00		259 100,00	259 100,00
6218	Autre personnel extérieur	4 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00		4 500,00	4 500,00		4 500,00	4 500,00
6411	Personnel titulaire	145 141,40	0,00		135 000,00	135 000,00		135 000,00	135 000,00
6413	Personnel non titulaire	29 500,00	0,00		30 500,00	30 500,00		30 500,00	30 500,00
6415	Congés payés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00		80 600,00	80 600,00		80 600,00	80 600,00
6470	Autres charges sociales	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		975,00	975,00		975,00	975,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	0,00	0,00		175,00	175,00		175,00	175,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00		800,00	800,00		800,00	800,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	14 672,00	0,00	0,00	82 038,00	82 038,00	0,00	82 038,00	82 038,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		39 000,00	39 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		1 650,00	1 650,00	0,00	1 650,00	1 650,00
65315	Formation	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 300,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6553	Service d'incendie	11 372,00	0,00		11 788,00	11 788,00	0,00	11 788,00	11 788,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	épenses de gestion des services	322 303,40	0,00	0,00	502 203,00	502 203,00	0,00	502 203,00	502 203,00
66	Charges financières	10 000,00	0,00		7 400,00	7 400,00		7 400,00	7 400,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 000,00	0,00		7 400,00	7 400,00		7 400,00	7 400,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00

#### Mairie de VICQ SUR GARTEMPE - Principal - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des cl	harges financières et spécifiques	10 500,00	0,00	0,00	7 900,00	7 900,00		7 900,00	7 900,00
Total des de	épenses réelles	332 803,40	0,00	0,00	510 103,00	510 103,00	0,00	510 103,00	510 103,00
023	Virement à la section d'investissement	113 751,24			56 030,00	56 030,00		56 030,00	56 030,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			1 910,00	1 910,00		1 910,00	1 910,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			1 910,00	1 910,00		1 910,00	1 910,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des de	épenses d'ordre	113 751,24			57 940,00	57 940,00		57 940,00	57 940,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

<sup>(4)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(5)</sup> Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

<sup>(6)</sup> Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

<sup>(8)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(9)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

<sup>(10)</sup> Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		budget		nouvelles		(RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	précédent (2)	I	505.047.50	II 505 047 50	=   +
040	TOTAL	351 543,00	0,00	565 047,50	565 047,50	565 047,50
013	Atténuations de charges (3)	26 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00
6419 6459	Remboursements rémunérations personnel	26 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00 0,00	29 000,00
	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 400,00	0,00	3 750,00	3 750,00	3 750,00
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	50,00	50,00	50,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7032	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	900,00	0,00	900,00	900,00	900,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	17 215,00	0,00	38 215,00	38 215,00	38 215,00
73211	Attribution de compensation	4 215,00	0,00	4 215,00	4 215,00	4 215,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	13 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
731	Fiscalité locale	251 420,00	0,00	325 000,00	325 000,00	325 000,00
73111	Impôts directs locaux	251 420,00	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
74	Dotations et participations (3)	30 008,00	0,00	138 869,00	138 869,00	138 869,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	81 000,00	81 000,00	81 000,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
742	Dot. aux élus locaux	3 000,00	0,00	3 200,00	3 200,00	3 200,00
744	FCTVA	0,00	0,00	4 009,00	4 009,00	4 009,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	21 300,00	0,00	21 300,00	21 300,00	21 300,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	4 360,00	0,00	4 360,00	4 360,00	4 360,00
7484	Dotation de recensement	1 348,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	25 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
752	Revenus des immeubles	20 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
7588	Autres produits divers gestion courante	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recet	tes de gestion des services	351 043,00	0,00	561 834,00	561 834,00	561 834,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	3,50	3,50	3,50
761	Produits de participations	0,00	0,00	3,50	3,50	3,50
77	Produits spécifiques (3)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00

#### Mairie de VICQ SUR GARTEMPE - Principal - BP - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recet	tes réelles	351 543,00	0,00	562 337,50	562 337,50	562 337,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		2 710,00	2 710,00	2 710,00
72	Production immobilisée	0,00		800,00	800,00	800,00
77681	Neutralisation des amortissements	0,00		1 910,00	1 910,00	1 910,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		2 710,00	2 710,00	2 710,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Dotail da balbar abb 10112 da boili	313 1 GE
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(4)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

<sup>(5)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(6)</sup> Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(7)</sup> Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(8)</sup> Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

<sup>(9)</sup> Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

### **B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

	Date de la				boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
Crédit Agricole	17/11/2021	50 000,00	10 000,00	2,70	10 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		50 000,00	10 000,00	2,70	10 000,00	0,00

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

## **B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat		-					
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					852 605,77									
1641 Emprunts en euros (total)					852 605,77									
00090480374 00093248235 08833756	CREDIT AGRICOLE CREDIT AGRICOLE BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE	22/06/2012 07/12/2012 12/04/2022		15/09/2013 15/03/2014 01/07/2023	60 000,00 50 000,00 100 000,00	F F		4,030 3,430 1,760	4,030 3,430 1,760	EUR EUR EUR	A A A	P P	N N	A-1 A-1 A-1
10000109259 10000158892 10000231626	CREDIT AGRICOLE CREDIT AGRICOLE CREDIT AGRICOLE	26/06/2015		15/08/2016 15/06/2017 15/05/2018	90 000,00 30 000,00 43 600,00	F F	EURIBOR	2,380 1,020 1,190	2,380 1,020 1,190	EUR EUR EUR	A A A	P P P	N N N	A-1 A-1 A-1
10000291843 10000488183 10000488195	CREDIT AGRICOLE CREDIT AGRICOLE CREDIT AGRICOLE	19/05/2017 21/03/2018 21/03/2018		15/09/2017 15/09/2018 15/08/2018	24 918,00 70 000,00 100 000,00	F F	EURIBOR EURIBOR	0,810 1,500 1,710	0,810 1,500 1,710	EUR EUR EUR	T T	P P P	N N N	A-1 A-1 A-1
199904EUR0202260/001 48028827803	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL CREDIT AGRICOLE			01/08/2003 15/06/2003	84 087,77 100 000,00	R R		1,170 4,550	1,170 4,550	EUR	T T	P P	N N	A-1 A-1
48028827804	CREDIT AGRICOLE			15/10/2006	100 000,00	R		3,580	3,580	EUR	Α	Р	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

#### Mairie de VICQ SUR GARTEMPE - Principal - BP - 2023

					Emprunts e	t dettes à l'o	rigine du contrat	_						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					852 605,77									

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(9)</sup> Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

# B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		Emprunts et dettes au 01/01/N  Taux d'intérêt Annuité de l'eversice												
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		374 640,10					50 925,10	7 383,67	0,00	0,00		
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		374 640,10					50 925,10	7 383,67	0,00	0,00		
00090480374	N	0,00	A-1	12 073,90	2,70	F		4,030	5 917,68	486,58	0,00	0,00		
00093248235	N	0,00	A-1	14 455,93	3,19	F		3,430	4 657,06	495,84	0,00	0,00		
08833756	N	0,00	A-1	100 000,00	20,00	F		1,760	4 214,95	1 760,00	0,00	0,00		
10000109259	N	0,00	A-1	63 183,31	13,62	F		2,380	4 204,24	1 503,76	0,00	0,00		
10000158892	N	0,00	A-1	12 366,51	4,45	F		1,020	3 044,72	126,14	0,00	0,00		
10000231626	N	0,00	A-1	12 827,68	2,36	F	EURIBOR	1,190	6 375,91	152,65	0,00	0,00		
10000291843	N	0,00	A-1	5 458,97	1,70	F		0,810	3 632,01	33,19	0,00	0,00		
10000488183	N	0,00	A-1	50 624,54	10,70	F	EURIBOR	1,500	4 485,83	734,21	0,00	0,00		
10000488195	N	0,00	A-1	80 377,71	15,62	F	EURIBOR	1,710	4 568,94	1 345,26	0,00	0,00		
199904EUR0202260/001	N	0,00	A-1	1 617,99	0,00	R		1,170	1 617,99	18,84	0,00	0,00		
48028827803	N	0,00	A-1	1 828,37	0,44	R		3,820	1 828,37	17,46	0,00	0,00		
48028827804	N	0,00	A-1	19 825,19	3,78	R		3,580	6 377,40	709,74	0,00	0,00		
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
165 Dépôts et cautionnements reçus		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
(Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		

#### Mairie de VICQ SUR GARTEMPE - Principal - BP - 2023

						Emprunt	s et dettes au 01/01	/N			_	
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		374 640,10					50 925,10	7 383,67	0,00	0,00

<sup>(10)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<sup>(11)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

<sup>(12)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(13)</sup> Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(14)</sup> Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

<sup>(15)</sup> Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(16)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(17)</sup> Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		<u> </u>	<u> </u>											
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule.

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(11)</sup> Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

**B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)** 

		BI.4 - ITPOLO			` '		
Inc	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces maices		est un maice nors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	374 640,10	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

# **B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	rituelles Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

<sup>(3)</sup> Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

<sup>(4)</sup> Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

### **B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

		5110 51		T EIGHTONG BE	<del></del>	··- ( · / ( · · · · · · /								
		Effet de l'instrument de couverture												
Instruments de couverture		é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)								
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	-	Après opération de couverture					
Taux fixe (total)						0,00	0,00							
Taux variable simple (total)						0,00	0,00							
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00							
Total						0,00	0,00							

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

<sup>(6)</sup> Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

#### B1.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

Dita Delle Continuntation Deliver to the Automatical Continuation of the Continuation								
REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de	Dont				
PAR PRÊTEUR			l'exercice	Intérêts (3)	Capital			
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

<sup>(1)</sup> Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

<sup>(2)</sup> La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

# **B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

### METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €			
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)		
L	Subventions d'équipement versées	1	21/11/2022	

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

### PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises de l'exercice	SOLDE			
Natale de la provision	A	provision	В	C = A + B	D	E = C - D			
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)									
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
	PROVISION	IS BUDGETAIRE	S (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			

#### Mairie de VICQ SUR GARTEMPE - Principal - BP - 2023

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
- (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

# **B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

<sup>(1)</sup> Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

#### **ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL	-		0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	В6

# Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la	Encours restant dû	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de
	délibération	au 01/01/N	Capital	Intérêts	l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

#### **ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

<sup>(2)</sup> A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

<sup>(3)</sup> A compléter depuis l'état des autres engagements données.

<sup>(4)</sup> A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)** 

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

<sup>(2)</sup> A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

#### **ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant	Montant initial	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-	Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux initial		Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	_	ntie au cours de ercice
	Année	Profil	, ,	chef de file			duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital																																																											
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00																																																											
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00																																																											
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00																																																											
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00																																																											

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<sup>(2)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle; B: bimestrielle; T: trimestrielle; X: autre.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(8)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

#### CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeu	r en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	А	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	С	58 308,77
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	58 308,77
Recettes réelles de fonctionnement	II	562 337,50

	Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	1/11	10,37
--	--	------	-------

<sup>(1)</sup> Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

<sup>(2)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

<sup>(3)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(4)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

## ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

<sup>(1)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

## ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

											ition du cocontrac ante du marché de		•
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part inve	Stissement  Dont part  nette (3)	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
TOTAL				0			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N.

<sup>(2)</sup> Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N.

<sup>(3)</sup> Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

#### **ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale									
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N					
Total	0,00	00,0	00,0	00,0					

<sup>(1)</sup> Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

<sup>(2)</sup> Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

<sup>(3)</sup> Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

### SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	IN	VESTISSEMENT (total)			1 910,00
2046	N°1 ACI		COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND CHATELLERAULT	Etablissement de droit public	1 910,00
	FO	NCTIONNEMENT (total)			21 955,00
6574	N°1 Subvention annuelle aux associations	-	ACCA M BRAJARD THIERRY	Association	0,00
6574	N°1 Subvention annuelle aux associations		AMICALE DONNEURS SANG	Association	0,00
6574	N°1 Subvention annuelle aux associations		ANCIENS AFN ASSOCIATION	Association	0,00
6574	N°1 Subvention annuelle aux associations		ASSOCIATION ARTS ET PERSPECTIVES	Association	0,00
6574	N°1 Subvention annuelle aux associations		ASSOCIATION PAROLES DE CHATS	Association	0,00
6574	N°1 Subvention annuelle aux associations		AU FIL DES ONDES ASSOCIATION	Association	0,00
6574	N°1 Subvention annuelle aux associations		BIBLIOTHEQUE VAL DE GARTEMPE ET CREUSE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention annuelle aux associations		CANTINE SCOLAIRE VICQ	Association	0,00
6574	N°1 Subvention annuelle aux associations		CLUB BOULISTE DE VICQ M RABEAU FRANCOIS	Association	0,00
6574	N°1 Subvention annuelle aux associations		CLUB ESPERANCE DE VICQ SUR GARTEMPE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention annuelle aux associations		COMITE DES FETES VICQ	Association	0,00
6574	N°1 Subvention annuelle aux associations		COOPERATIVE ECOLE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention annuelle aux associations		EPICERIE SOLIDAIRE CROQUE LA VIE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention annuelle aux associations		FONDATION DU PATRIMOINE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention annuelle aux associations		LE CHABOISSEAU VICQUOIS	Association	0,00
6574	N°2 Subvention exceptionnelle TAP"2022		LE CHABOISSEAU VICQUOIS	Association	0,00
6574	N°1 Subvention annuelle aux associations		LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT / FOL VIENNE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention annuelle aux associations		MCL LA ROCHE POSAY	Association	0,00
6574	N°1 Subvention annuelle aux associations		UNION MUSICALE D'YZEURES SUR CREUSE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention annuelle aux associations		UNION SPORTIVE VICQUOISE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention annuelle aux associations		UNION TERRITORIALE USEP VALS DE GARTEMPE ET CREUSE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention annuelle aux associations		VALS DE GARTEMPE CREUSE ANGLIN ASSOCIATION	Association	0,00
65748	N°1 Subvention annuelle aux associations		ACCA M BRAJARD THIERRY	Association	450,00
65748	N°1 Subvention annuelle aux associations		ANCIENS AFN ASSOCIATION	Association	450,00
65748	N°1 Subvention annuelle aux associations		ASSOCIATION ARTS ET PERSPECTIVES	Association	200,00
65748	N°1 Subvention annuelle aux associations		ASSOCIATION PAROLES DE CHATS	Association	250,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	N°1 Subvention annuelle aux associations		AU FIL DES ONDES	Association	1 950,00
			ASSOCIATION		
65748	N°1 Subvention annuelle aux associations		BIBLIOTHEQUE VAL DE	Association	200,00
			GARTEMPE ET CREUSE		
65748	N°1 Subvention annuelle aux associations		CANTINE SCOLAIRE VICQ	Association	8 000,00
65748	N°1 Subvention annuelle aux associations		CLUB BOULISTE DE VICQ M	Association	450,00
			RABEAU FRANCOIS		
65748	N°1 Subvention annuelle aux associations		CLUB ESPERANCE DE VICQ	Association	450,00
			SUR GARTEMPE		
65748	N°1 Subvention annuelle aux associations		COMITE DES FETES VICQ	Association	1 100,00
65748	N°1 Subvention annuelle aux associations		COOPERATIVE ECOLE	Association	450,00
65748	N°1 Subvention annuelle aux associations		EPICERIE SOLIDAIRE	Association	250,00
			CROQUE LA VIE		
65748	N°1 Subvention annuelle aux associations		LE CHABOISSEAU VICQUOIS	Association	450,00
65748	N°1 Subvention annuelle aux associations		LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT /	Association	200,00
			FOL VIENNE		
65748	N°1 Subvention annuelle aux associations		MCL LA ROCHE POSAY	Association	4 900,00
65748	N°1 Subvention annuelle aux associations		UNION MUSICALE	Association	200,00
			D'YZEURES SUR CREUSE		
65748	N°1 Subvention annuelle aux associations		UNION SPORTIVE	Association	450,00
			VICQUOISE		
65748	N°1 Subvention annuelle aux associations		UNION TERRITORIALE USEP	Association	375,00
			VALS DE GARTEMPE ET		
			CREUSE		
65748	N°1 Subvention annuelle aux associations		VALS DE GARTEMPE	Association	1 180,00
			CREUSE ANGLIN		
Ĭ			ASSOCIATION		

<sup>(1)</sup> Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	В9

### **B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
.,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
Directeur départemental - SDIS Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	0,00 1,00	1,00 0,00	1,00 1,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
REDACTEUR (Av. Sept. 2022)	В	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	0,00 1,00	1,00 0,00	1,00 1,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	С	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DES E.M.	С	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION	С	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		3,00	4,00	7,00	0,00	0,00	0,00

#### Mairie de VICQ SUR GARTEMPE - Principal - BP - 2023

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
  - ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année
  - Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (
- (5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

#### D1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT				
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)			
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00					
REDACTEUR (Av. Sept. 2022)	В	ADM	397	0,00	332-8-3°	CDD			
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00					
TOTAL GENERAL				0,00					

#### (1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation. POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers. X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP) :
  - 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
  - 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
  - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
  - 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
  - 332-14: Vacance temporaire d'un emploi.
  - 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
  - 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
  - 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
  - 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
  - 332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
  - 332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
  - 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
  - 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
  - 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
  - 326-352: Modalités particulières: recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
  - 343-1-343-3: Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
  - 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
  - 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
  - A: Autres
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-10 et 333-10.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

### LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement		
Délégation de service public (3) (4)						
Détention d'une part du capital						
Garantie ou cautionnement d'un emprunt						
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme						
Autres		·	·			

<sup>(1)</sup> Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

<sup>(4)</sup> Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

## LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement		
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)					
EPCI					
Autres organismes de regroupement					

<sup>(1)</sup> Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

## LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

## LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

<sup>(1)</sup> Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

# **DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		51 000,00	I 51 000,00
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	51 000,00	51 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	51 000,00	51 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	51 000,00	560,00	9 315,11	60 875,11

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

# **RESSOURCES PROPRES**

	RESSOURCES PROPRES						
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)				
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		62 670,00	III 62 670,00				
Ressources propres externes de l'année (a)		4 550,00	4 550,00				
10221		0,00	0,00				
10222	FCTVA	3 550,00	3 550,00				
10226	Taxe d'aménagement (3)	1 000,00	1 000,00				
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00				
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00				
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00				
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00				
13256 138	Attributions compensation investissement Autres subventions invest, non transf.	0,00	0,00 0,00				
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00				
	· '						
27	Autres immobilisations financières						
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (4)	58 120,00	58 120,00				
15	Provisions pour risques et charges						
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00				
26	Participations et créances rattachées						
27	Autres immobilisations financières						
28	Amortissement des immobilisations						
28046	Attributions compensation investissement	1 910,00	1 910,00				
29	Dépréciations des immobilisations						
31	Matières premières (et fournitures) (5)						
33	En-cours de production de biens (5)						
35	Stocks de produits (5)						
39	Dépréciation des stocks et en-cours						
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices						
49	Dépréciation des comptes de tiers						
59	Dépréciation des comptes financiers						
024	Produits des cessions d'immobilisations	180,00	180,00				
021	Virement de la section de fonctionnement	56 030,00	56 030,00				

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	62 670,00	0,00	0,00	9 875,11	72 545,11

	Mon	tant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	60 875,11
Ressources propres disponibles	IV	72 545,11
Solde	V = IV - II (8)	11 670,00

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

<sup>(4)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

<sup>(5)</sup> Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

<sup>(6)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

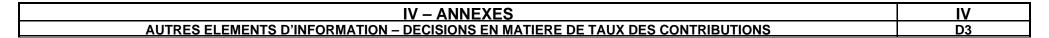
# Mairie de VICQ SUR GARTEMPE - Principal - BP - 2023

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE



Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des	Part régionale des ressources						
TICPE (part	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art. 265 du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration définie à l'art. 265 A <i>bis</i> du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis	s de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certific véhicules	cats d'immatriculation des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de con pétroliers (1)	onsommation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transpo	ort public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'oc	troi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementa	ale des ressources						
Taxe d'aménageme	ent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	oncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la conson	nmation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB		575 100,00	4,65	34,12 %	0,00	196 224,00	4,89
TFPNB		122 800,00	7,07	34,00 %	0,00	41 752,00	7,16
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation s	ur les résidences secondaires	195 556,00	0,00	13,50 %	0,00	26 400,00	0,00
TOTAL		893 456,00	34,51			264 376,00	16,96

<sup>(1)</sup> Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

<sup>(2)</sup> Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
Remboursement d'en	nprunts et dettes assimilées	0,00	
Acquisitions d'immob	pilisations	0,00	
Opérations d'équipen	nent (1 ligne par opération)	0,00	
Autres dépenses éventuelles		0,00	
Opérations pour com	pte de tiers (1 ligne par opération)	0,00	
Total des dépenses réelles		0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
Total des dépenses d'ordre		0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00	
Dotations et subven	ations reçues	0,00	
Autres recettes éver	ntuelles	0,00	
Opérations pour cor	mpte de tiers (1 ligne par opération)	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	
Total des recettes réelles		0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00	
Total des recettes d'ordre		0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	

<sup>(1)</sup> Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

# **SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges spécifiques	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
Total des dépenses réelles		0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	
Total des dépenses d'ordre		0,00	
	TOTAL GENERAL	0,00	

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
Recettes issues de la TEOM		0,00	
Dotations et participations reçues		0,00	
Autres recettes de fo	nctionnement éventuelles	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	
76	Produits financiers	0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	
	Total des recettes réelles	0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	
Total des recettes d'ordre		0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	

#### Mairie de VICQ SUR GARTEMPE - Principal - BP - 2023

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
- (4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 9 Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES:

Pour: 14 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 05/04/2023

Présenté par Le Maire, Pascal BERNARD, (1), A VICQ SUR GARTEMPE, le 12/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A VICQ SUR GARTEMPE, le 12/04/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Alain CATHELIN	
Corinne NEUVY (pouvoir donné à X. ROBIN)	
Cédric PIAULT	
Eric DENIS (pouvoir donné à L. LUSSIGNOLI)	
Evelyne POITRENAUD	
Jacky NEUVY	
Liliane LUSSIGNOLI	
Marie CAMBRAN (pouvoir donné à A. CATHELIN)	
Marie-Jeanne ROUET	
Maxime FOURMAUX (pouvoir donné à J. NEUVY)	
Pascal BERNARD	
Sébastien CARTEAUX	
Virginie RICATEAU (pouvoir donné à S. CARTEAUX)	
Xavier ROBIN	

Certifié exécutoire par Le Maire, Pascal BERNARD, (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/04/2023, et de la publication le 13/04/2023

A VICQ SUR GARTEMPE, le 13/04/2023

<sup>(1)</sup> Indiquer « la présidente » ou « le président ».

<sup>(2)</sup> Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

<sup>(3)</sup> L'ajout des signataires est désormais facultatif.